



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

FONTENAY-SOUS-BOIS

Tous mobilisés pour une ville durable !

Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Lundi matin
Mercredi matin
Samedi matin

Mardi matin
Vendredi matin

Lundi après-midi
Mercredi après-midi
Vendredi après-midi



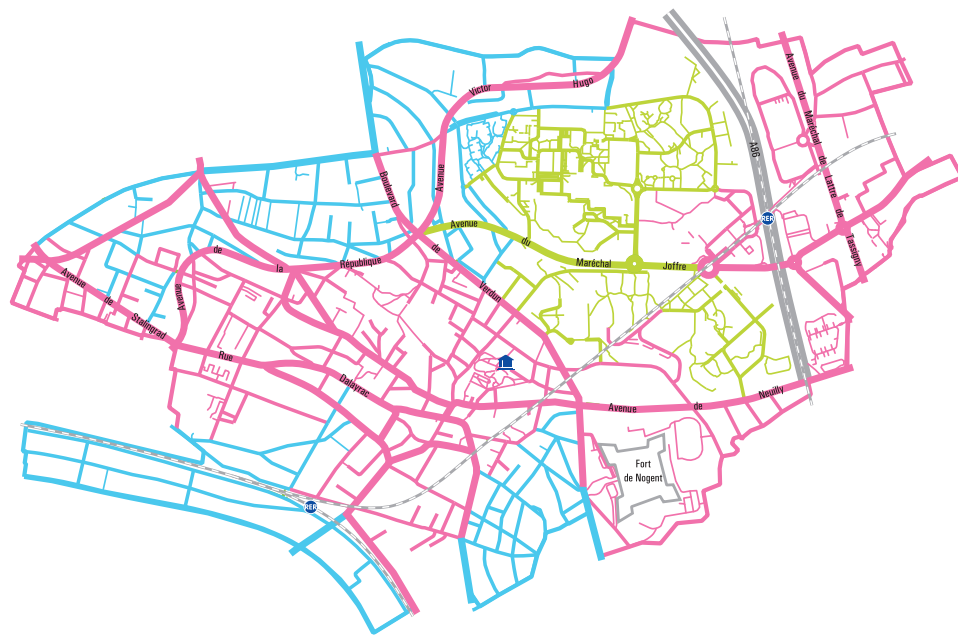
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Mardi après-midi

Jeudi matin

Vendredi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

BAC VERT : VERRE

La collecte du verre est effectuée **une semaine sur deux** suivant votre **secteur**.
Nous vous remercions de sortir vos bacs **avant 12h**.



Semaines paires

- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Semaines impaires

- Mardi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire

Ordures ménagères, emballages et verre, retrouvez toutes les bornes d'apport volontaire de votre ville :



Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Contact : zerodechet@pemb.fr

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



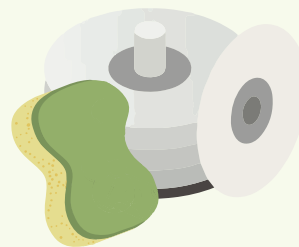
Les restes de repas, si vous n'avez pas de moyen pour les composter



Les fournitures scolaires (stylos, règles, scotch, crayons, ...) mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours



Les produits d'hygiène usagés (couches, mouchoirs, rasoirs,...)



Les autres déchets divers : CD, éponges,... mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours



Collecte des encombrants

La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis la **veille à partir de 19h**. Une **collecte sur rendez-vous** est également possible (voir page suivante).



- 1^{er} jeudi du mois
- 2^{ème} lundi du mois
- 2^{ème} mardi du mois
- 3^{ème} lundi du mois
- 3^{ème} mardi du mois
- 2^{ème} mercredi du mois
- 2^{ème} jeudi du mois
- 1^{er} mercredi du mois
- 1^{er} mardi du mois
- 1^{er} lundi du mois

Collecte des encombrants

Vos encombrants sont aussi collectés sur **rendez-vous** en appelant le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Ils sont à déposer la **veille au soir** de votre jour de collecte.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles.**

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...), déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...)) doivent être portés à la déchèterie :

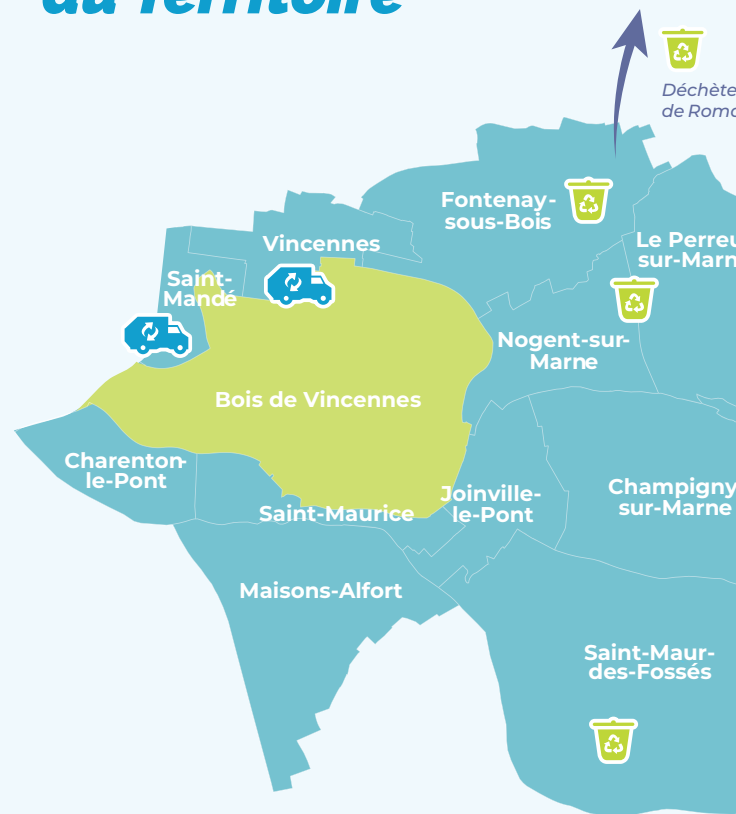


Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre la **collecte de vos équipements électriques et électroniques**. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE. Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur www.parisestmarnebois.fr et les réseaux sociaux.

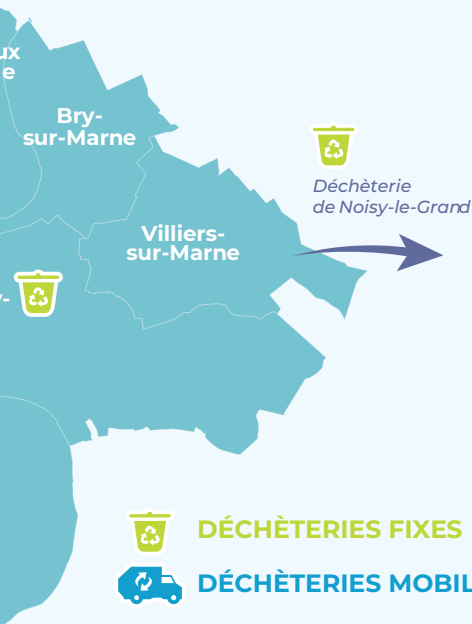
Déchèteries du Territoire



rie
ainville

ux
e

-
.



Déchèteries fixes accessibles aux habitants du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

**Fermeture définitive en été 2022
Déménagement au Port de Bonneuil**

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

ROMAINVILLE

- 📍 62 rue Anatole France
- 🕒 Ouvert tous les jours sauf le 1^{er} mai
Les dimanches et jours fériés : 8h00 à 16h45
• Du 1^{er} octobre au 31 avril : Lundi au samedi, 8h à 19h45
• Du 2 mai au 30 septembre : Lundi au samedi : 8h à 20h45

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr